

Immatriculation : Pièces justificatives

Pour immatriculer une entreprise individuelle

Dans tous les cas

- Copie de la carte d'identité ou du passeport
ou
- Extrait d'acte de naissance
- Déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale avec filiation fournie par le CFE
- N° de sécurité sociale

Pour les personnes mariées

- Extrait d'acte de mariage (moins de 3 mois)

Sans contrat :

- Déclaration du commerçant commun en biens en double exemplaire (9,33 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce).

En cas de divorce ou de séparation de corps :

- Extrait de l'acte de naissance (moins de 3 mois) avec mention du divorce ou de la séparation de corps
ou
- Extrait de l'acte de mariage (moins de 3 mois) avec mention du divorce ou de la séparation de corps
ou
- Extrait de transcription du jugement ou de l'arrêt

Pour les personnes veuves

- Extrait de l'acte de décès du conjoint

Si vous avez déjà été commerçant, artisan ou e profession libérale

- Extrait de radiation de votre précédente inscription où figure le n° SIREN délivré par l'autorité compétente

En cas d'acquisition de la nationalité française

- Copie du décret de naturalisation
ou
- Exemplaire du Journal Officiel dans lequel a été publié le décret
ou
- Certificat de nationalité

Pour le conjoint collaborateur

- Extrait d'acte de naissance ou carte d'identité
- Attestation de collaboration (fournie par le CFE)
- Déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale

Pour les étrangers

- Carte de séjour pour les ressortissants de l'UE
- Carte de résident
ou
- Carte de commerçant étranger

Pour les ambulants

- Attestation provisoire de carte de commerçant ambulant (délivrée par la Sous-préfecture avec quittance EDF ou TEL récente et de plus de 6 mois et carte d'identité)

Pour les Sans Domicile Fixe depuis plus de 6 mois

- Livret spécial de circulation modèle A ou attestation provisoire de livret spécial de circulation (délivrée par la Sous-préfecture)

Pour les activités réglementées

- Diplôme ou titre autorisant l'exercice de l'activité au nom du déclarant

Si création d'un fonds de commerce ou transfert dans un autre local

- Titre de propriété ou attestation notariée de propriété ou impôts fonciers
ou
- Copie du bail commercial ou autorisation du propriétaire avec justificatif propriété

En cas de domiciliation

- Copie du bail civil et copie de la notification préalable au propriétaire Recommandée avec AR
ou
- Contrat de domiciliation

En cas de sous-location

- Copie du bail initial avec clause de sous-location ou autorisation du propriétaire
- Copie bail de sous-location ou attestation de sous-location

Si acquisition d'un fonds de commerce

- Extrait Kbis mentionnant la radiation (ou la modification) de l'ancien propriétaire

Si acquisition du fonds par achat, licitation ou par voie de partage :

- Copie ou expédition de l'acte
- Exemple de journal d'annonces légales dans lequel a été publiée la première insertion

Si acquisition par voie de donation :

- Copie ou expédition de l'acte de donation
- Si insertion, exemple de journal d'annonces légales

Si location gérance

- Déclaration du loueur affirmant qu'il a exploité le fonds loué durant 2 ans au moins
- A défaut, copie de la décision du Tribunal de Grande Instance dispensant le loueur de cette obligation
- Extrait K bis du précédent exploitant
- Copie ou original du contrat de location gérance enregistré par les Services Fiscaux
- Exemple de Journal d'Annonces Légales dans lequel a été publié l'avis du contrat de location gérance

Pour immatriculer une SARL

- 2 originaux des statuts signés par tous les associés, paraphés sur chaque page et enregistrés par les services fiscaux
ou
- Expédition s'ils sont établis par acte authentique
- 2 exemplaires du procès-verbal, signés par les associés de la première Assemblée générale désignant le ou les gérants s'ils ne sont pas statutaires
- 2 exemplaires (originaux) du rapport du Commissaire aux apports (si apports en nature)
- 1 exemplaire du Journal d'Annonces Légales
ou
- Attestation du Journal (avec date de parution) et texte à faire paraître
- 2 attestations de dépôt des fonds (originaux)
ou
- 2 déclarations de souscription ou de versement (originaux)
- Récépissé de dépôt des actes.

Pour le ou les gérants

- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport
ou
- Extrait d'acte de naissance (- de 3 mois) traduit si étranger
- Déclaration sur l'honneur de non-condamnation pénale (remis par le CFE) avec filiation
- Si gérant majoritaire, n°de Sécurité Sociale

Si nationalité étrangère :

- Copie de la carte de commerçant étranger et de séjour temporaire
ou
- Carte de résident
ou
- Carte de séjour pour les membres de l'UE

Si activité réglementée

- Titre ou diplôme du gérant nécessaire à l'activité exercée

Si activité ambulante

- Carte professionnelle de commerçant ambulant
ou
- Attestation provisoire (valable 8 jours) délivrée par la Sous-préfecture

Pièces relatives au local et au fonds

Création d'un fonds

- Autorisation siège social
- Titre de propriété
ou
- Attestation notariée de propriété
ou
- Impôts fonciers

Pour les locataires

- Copie du bail commercial

En cas de domiciliation

- Contrat de domiciliation

En cas de sous-location

- Bail initial avec clause de sous-location
ou
- Autorisation du propriétaire
- Bail de sous-location
ou
- Attestation de sous-location

Si acquisition d'un fonds de commerce

- Extrait mentionnant la radiation (ou la modification) du Registre du Commerce et des Sociétés de l'ancien propriétaire

Si acquisition du fonds par achat, licitation ou attribution par voie de partage (1)

- Copie ou expédition de l'acte
- Exemple de Journal d'annonces légales dans lequel a été publiée la première insertion

Si acquisition par voie de donation

- Copie ou expédition de l'acte de donation

Si dévolution successorale sans partage, ni licitation

- Acte de notoriété ou intitulé d'inventaire

Si location gérance

- Déclaration du loueur affirmant qu'il a exploité le fonds loué durant 2 ans au moins conformément à l'article 4 de la loi du 20 mars 1956
- A défaut, copie de la décision du Tribunal de Grande Instance dispensant le loueur de cette obligation
- Extrait Kbis du précédent exploitant
- Une copie ou l'expédition du contrat de location-gérance
- Exemplaire du Journal d'annonces légales dans lequel a été publié l'avis du contrat de location-gérance

(1) licitation : vente aux enchères du fonds en indivision